DÉPLACEMENT À L'OCRIEST

Lutte contre les réseaux de passeurs.

22 FÉVRIER 2018 dossier de presse





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Maîtriser l'immigration pour mieux acueillir

Lutter au quotidien contre les réseaux de passeurs.

L'OCRIEST (Office central de répression de l'immigration et de l'emploi d'étrangers sans titre) est un service de la Direction centrale de la police aux frontières (DCPAF), qui lutte au quotidien contre les filières d'immigration irrégulière et les réseaux de passeurs. L'OCRIEST compte 130 fonctionnaires (personnels actifs et administratifs) dont trois gendarmes. Il s'appuie sur le réseau des 45 brigades mobiles de recherches (BMR) de la police aux frontières, l'ensemble constituant une force judiciaire de 700 enquêteurs spécialisés répartis sur le territoire national.

Les filières d'immigration irrégulières : des organisations criminelles exploitant la misère

- → Les filières d'immigration irrégulière sont des **organisations criminelles**, c'est-à-dire de groupes structurés d'individus se livrant au trafic de migrants, à la fourniture de faux documents, à l'emploi d'étranger sans titre, ou à la traite des êtres humains.
- → Ces groupes criminels sont **souvent transnationaux** : ils organisent la migration irrégulière entre les pays d'origine, de transit et de destination. La filière est **intégrée** (le migrant-victime suit un parcours de A à Z, pouvant aboutir à une exploitation sexuelle ou par le travail) ou **segmentée** : l'organisation s'occupe d'une partie du trajet (Libye- Italie, ou France-Royaume-Uni...).
- → Elles ont recours à des **procédés mafieux** : elles recrutent les victimes (les migrants) parfois au moyen de sites internet et de promesses mensongères, confisquent leurs documents, les hébergent et les transportent dans des conditions inhumaines et dangereuses, vendent des faux documents, exercent des pressions sur les familles restées au pays, ont recours à l'intimidation, à l'usage des armes, à la séguestration.
- → Elles sont un **vecteur majeur des flux migratoires** en direction de l'Europe. En 2015-2016 elles ont organisé le passage de plus d'un million de victimes de Turquie en Grèce et 500 000 entre la Libye et l'Italie.

Elles sont directement responsables de plusieurs milliers de noyés chaque année en Méditerranée et exploitent la misère ou l'espoir à des fins d'accumulation de profits criminels : plus de 5 milliards d'euros selon Europol pendant la période de la crise migratoire 2015-2016.

Bilan de la lutte contre les filières en France en 2017

- → **303 filières démantelées** en 2017, dont 239 par la DCPAF contre 286 en 2016 et 251 en 2015 (+61% par rapport à 2012). Les deux grandes catégories sont les filières d'acheminement (la France est un pays de transit) et les filières de maintien (la France est le pays de destination).
- 139 était des filières d'aide à l'entrée et au séjour,
- 79 avaient recours à la fraude documentaire et à l'identité,
- 62 étaient spécialisées dans le travail illégal,
- 21 organisaient des **reconnaissances indues d'enfant** et deux des mariages de complaisance.
- → Les procédures ont abouti à la mise en cause de 2098 personnes, dont 1627 placées en garde à vue et 940 malfaiteurs ont été déférés à la justice.
- → 52 démantèlements ont donné lieu à de la coopération policière internationale
- → 46 filières canalisaient les migrants vers le Royaume-Uni.

→ Répartition territoriale :

- En Zones Nord et Sud, l'activité répressive est toujours élevée (40 et 37 filières),
- En Zone Est et Ouest 23 et 20 filières étaient démantelées,
- En Ile-de-France 18 filières étaient démantelées par la PAF et 32 par la DSPAP 5 étaient démantelées à Roissy
- Dans les zones Sud-Ouest et Sud-Ouest, 15 et 16 filières étaient démantelées,
- Outre-Mer: 28
- Sur tout le territoire et en lien avec un ou plusieurs pays étrangers, l'OCRIEST a démantelé 37 filières.

Ces réseaux agissaient majoritairement au bénéfice de ressortissants congolais (20 filières), irakiens (20), chinoise (19), marocains (17), albanais (16), pakistanais (15), tunisiens (14), haïtiens (14), bangladais (13), camerounais (13), ivoiriens (12), algériens (11), iraniens (11), syriens (11), sénégalais (10), maliens (10)...

Le montant des avoirs criminels saisis en 2017 à l'occasion du démantèlement de ces filières est de 3,7 millions d'euros.

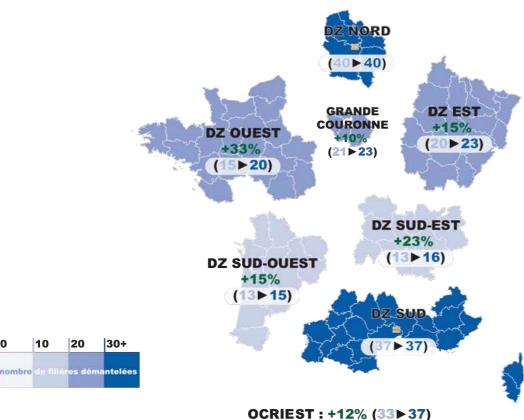
Réalisation DCPAF - PONAM /// JANVIER 2018 /// DIFFUSION RESTREINTE /// STATS : DCPAF - UASEST (extraction PAFISA)

DCPAF - UCOLTEM

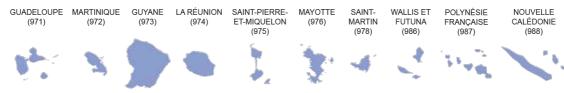
BILAN NATIONAL DES FILIÈRES DEMANTELÉES EN 2017

TOUTES DIRECTIONS - 12 MOIS CUMULÉS

ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE LA DCPAF (2016 VS. 2017)

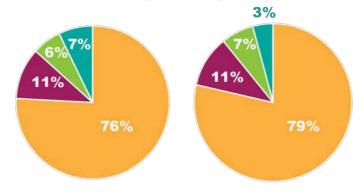


PAF DROM COM: +22% (23 ▶ 28)



ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ NATIONALE

2016 vs. 2017 (286 ≥ 303)



DCPAF: 217 ≥ 239

DSPAP: 31 > 32

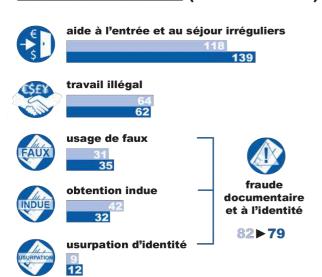
DCPJ: 18 ≥ 20

Gendarmerie: 20 ▶ 12

BILAN NATIONAL DES FILIÈRES DEMANTELÉES EN 2017

TOUTES DIRECTIONS - 12 MOIS CUMULÉS

TYPOLOGIE DES FILIÈRES (2016 VS. 2017)







303 FILIÈRES DÉMANTELÉES

soit +6% par rapport à 2016 (286)

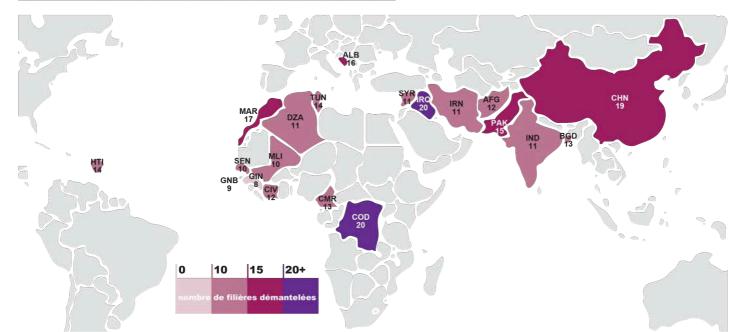


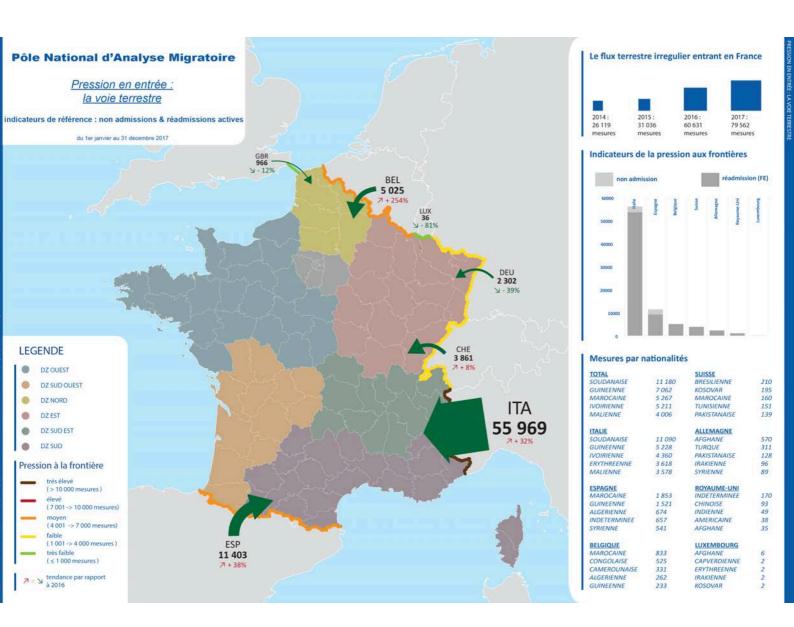


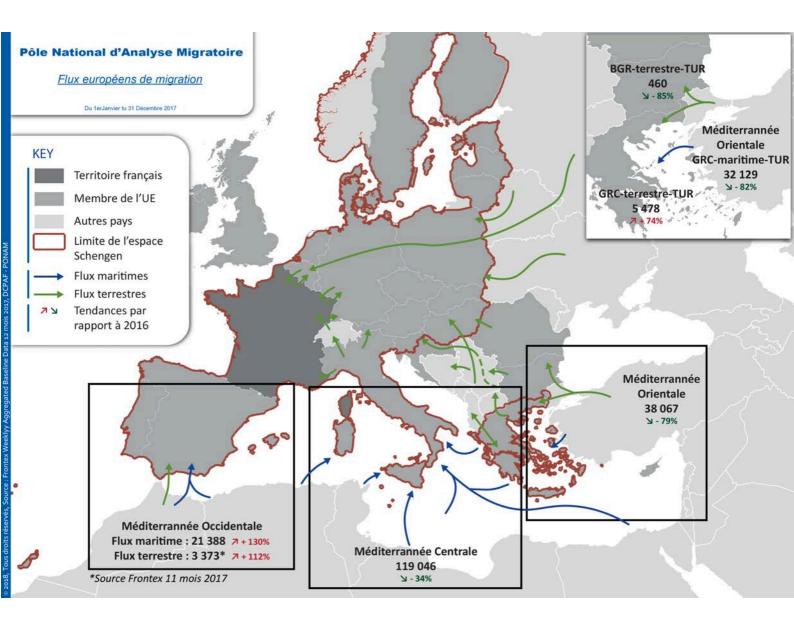


défèrements devant un magistrat (+19%) taux de défèrement : 58% en 2016 et 58% en 2017

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES









Cabinet de M. Gérard Collomb

Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur

01 49 27 38 53 sec1.pressecab@interieur.gouv.fr